

KANOUN

Revue mensuelle



Association démocratique pour des réfugiés
Iranien



Troisième années Nr.4 Avril 2008



Madjid Moshayedi

Voyage de Calmy-Rey à Téhéran

Alors que les mollahs ont obtenu un nouveau délai de 90 jours pour se conformer aux recommandations du Conseil de Sécurité, au lieu d'examiner l'offre économique alléchante de la communauté internationale et de suspendre leurs activités nucléaires, ils ont repris le cours de leurs efforts pour diviser la communauté internationale. Ils ont ainsi accéléré la signature d'un contrat de livraison de gaz iranien à la Suisse. La ministre suisse des affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey est le 17.03.2008 à Téhéran à cet effet.

Page 2



Nouvelles sanctions à l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a durci lundi Le 3 Mars 2008 ses sanctions contre l'Iran pour son refus de suspendre ses activités nucléaires sensibles, les six grandes puissances chargées du dossier appelant Téhéran à reprendre le chemin de la négociation. Dans une résolution adoptée à la quasi-unanimité -- 14 voix pour, une abstention -- le Conseil a alourdi le régime de sanctions économiques et commerciales qu'il avait mis en place à l'égard de l'Iran dans deux résolutions précédentes, la 1737 de décembre 2006 et la 1747 de mars 2007.

Téhéran est soupçonné de poursuivre un programme nucléaire militaire secret sous couvert de production d'électricité, ce qu'il dément fermement. Il a ignoré l'injonction, contenue dans ces deux résolutions, de suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium et de retraitement.

La nouvelle résolution, numérotée 1803, allonge la liste des individus et entités liés aux programmes nucléaire et balistique iraniens, frappés d'un gel de leurs avoirs à l'étranger et, pour certains, d'une interdiction de voyager.

Elle interdit la fourniture à l'Iran de biens sensibles à double usage (civil et militaire). Elle exhorte les Etats à la vigilance dans les transactions avec les banques iraniennes, notamment les banques Melli et Saderat.

Le texte donne trois mois à l'Iran pour suspendre l'enrichissement d'uranium et le retraitement, avant d'envisager un nouveau train de sanctions.



Le Conseil de sécurité durcit ses sanctions contre l'Iran

Page 3



Un accord gazier

Page 4

Nicolas Sarkozy : L'Iran met la sécurité de l'Europe en jeu



Page 5

République Islamique d'Iran emprisonne et torture des dizaines d'étudiants

Page 6

Le nombre d'exécutions en Iran a presque doublé

Page 7

Protestation contre le maintien en détention d'un syndicaliste

Page 7

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Madjid Moshayedi

Voyage de Calmy-Rey à Téhéran

Alors que les mollahs ont obtenu un nouveau délai de 90 jours pour se conformer aux recommandations du Conseil de Sécurité, au lieu d'examiner l'offre économique alléchante de la communauté internationale et de suspendre leurs activités nucléaires, ils ont repris le cours de leurs efforts pour diviser la communauté internationale. Ils ont ainsi accéléré la signature d'un contrat de livraison de gaz iranien à la Suisse. **La ministre suisse des affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey est le 17.03.2008 à Téhéran à cet effet.**

Ce projet gazier dépend en effet entièrement de la crise nucléaire. Il avait d'ailleurs été initié par l'actuel ministre iranien du pétrole Nozari en septembre 2007 alors que Téhéran s'attendait à l'adoption d'une nouvelle résolution, résolution qui fut finalement adoptée en mars 2008. Son importance ne tient pas au volume annuel des 5,5 milliards de mètres cubes de gaz que l'Iran devrait fournir à l'entreprise zurichoise d'Electricité de Laufenbourg (EGL), mais au **tube qui doit acheminer ce gaz vers la Suisse via la Turquie et l'Italie. Ce tube est le futur gazoduc Trans Adriatic Pipeline (ou TAP) qui entend rivaliser avec les gazoducs russes qui permettent à Gazprom de contrôler le marché européen.**

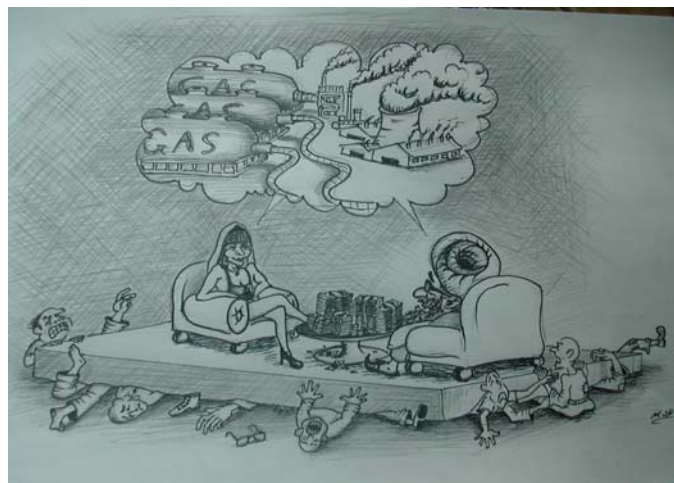
Le régime des mollahs cherche à **tenter les différents Etats de l'Europe par des projets gaziers** qui permettraient de réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie. Ainsi, le 13 février 2008, deux semaines avant l'adoption de la dernière résolution, Téhéran évoquait la création d'un autre gazoduc alternatif le White Stream qui propose de relier l'Asie Centrale à l'Europe via le territoire iranien. **Les objectifs de ces ponts d'or sont d'ordre diplomatique ou géopolitique.** Ces tentations n'ont pas pour objectif de faire de l'Iran un partenaire fiable de l'Europe mais de briser l'unité internationale en gagnant l'appui de certains Etats afin qu'ils s'opposent aux options du Conseil de Sécurité ou qu'ils plaident avec les mollahs en faveur d'une suspension des sanctions ou d'un dessaisissement du Conseil de Sécurité.

Grâce à son statut de pays européen neutre, la Suisse est parfaitement située pour jouer ce rôle d'allié anti sanctions ou anti isolement mais rien de plus. Par exemple, elle ne peut espérer jouer un rôle diplomatique dans la solution de la crise nucléaire comme elle l'avait espéré en octobre 2007. Sa proposition de double suspension simultanée, de l'enrichissement par l'Iran et des sanctions par l'ONU, a été très fraîchement accueillie à Téhéran.

En revanche, puisque l'Iran n'attire plus les investisseurs étrangers, la Suisse peut espérer combler ce manque. **C'est Téhéran qui décide du rôle accordé à la Suisse.** En augmentant le volume de leurs échanges commerciaux bilatéraux, l'Iran promet à la Suisse de l'installer durablement dans le classement de tête de ses partenaires commerciaux.

Mais cette promotion a un prix : Affublée d'un tchador, Calmy-Rey doit **s'afficher sans vergogne avec les mollahs à Téhéran pour parler de business et des droits de l'homme !**

Le cynisme de cette approche séduit les mollahs ! Le régime des mollahs entend montrer qu'il est **en mesure de briser l'isolement diplomatique que lui imposent les Etats-Unis** et ses alliés, et même faire plus. En offrant un pont d'or aux suisses en échange de cette visite diplomatique, Téhéran espère **titiller les alliés européens des Etats-Unis** qui ont des intérêts gaziers en Iran. Au premier rang de ces alliés se trouvent les français, qui sont actuellement l'objet d'un lobbying intensif des mollahs pour **obtenir un voyage officiel de Kouchner à Téhéran.**



Madjid Sharifnia

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Le Conseil de sécurité durcit ses sanctions contre l'Iran

Agence France Presse - Le Conseil de sécurité de l'ONU a durci lundi, 3 mars 2008 ses sanctions contre l'Iran pour son refus de suspendre ses activités nucléaires sensibles, dans une résolution adoptée à une très large majorité. La résolution, numérotée 1803, a reçu 14 voix pour et aucune voix contre. Un seul membre, l'Indonésie, s'est abstenu.

Le texte constitue un tour de vis supplémentaire dans le régime de sanctions économiques et commerciales imposé depuis quinze mois par le Conseil à l'Iran, qui est soupçonné de poursuivre un programme nucléaire militaire secret sous couvert de production d'électricité.

La résolution 1803, rédigée par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, prévoit un léger durcissement des sanctions infligées par le Conseil à l'Iran dans ses résolutions 1737 de décembre 2006 et 1747 de mars 2007.

Malgré de gros efforts diplomatiques au cours des derniers jours, les co-parrains du texte n'ont pas tout à fait atteint leur objectif d'un vote unanime, par lequel ils souhaitaient adresser un message politique le plus fort possible à l'Iran. Les résolutions 1737 et 1747 avaient été adoptées à l'unanimité.

Mais les Occidentaux ont quand même réussi à rallier trois pays, membres du Mouvement des Non-alignés, qui s'étaient montrés réticents: l'Afrique du sud, le Vietnam et surtout la Libye, dont le vote favorable, annoncé lundi matin, est venu comme une surprise.

L'Indonésie, est en revanche restée sur sa position selon laquelle le moment n'est pas opportun pour frapper l'Iran de nouvelles sanctions alors que le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le programme nucléaire iranien n'est pas entièrement négatif pour Téhéran.

Pour être adoptée, une résolution doit recevoir au moins neuf voix sur quinze, sans vote négatif d'un des cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), équivalent à un veto.

La résolution allonge la liste des individus et entités liés aux programmes nucléaire et balistique iraniens, qui sont frappés d'un gel de leurs avoirs à l'étranger et, pour certains, d'une interdiction de voyager.


Elle interdit la fourniture à l'Iran de biens sensibles à double usage (civil et militaire).

Elle exhorte les Etats à la vigilance dans les transactions avec les banques iraniennes, notamment les banques Melli et Saderat.

Comme les résolutions 1737 et 1747, le projet donne trois mois à l'Iran pour suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium et de retraitement, avant d'envisager un nouveau train de sanctions.

L'ambassadeur d'Iran à l'ONU, Mohammad Khazaei, a vivement protesté, avant le vote, contre l'attitude du Conseil de sécurité, qu'il a accusé de s'être "abaissé à mettre en oeuvre la politique étrangère de certains de ses membres". Le gouvernement iranien a rejeté à l'avance la nouvelle résolution, affirmant qu'elle "manque de crédibilité légale".

"Les actes irrationnels et illégaux n'aideront pas à résoudre la question du nucléaire iranien, ils compliqueront les négociations autour de cette question et celles-ci deviendront plus difficiles", a déclaré le vice-président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Saïdi.

Il s'exprimait à Vienne où il participait à une réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, qui tentait une nouvelle fois de convaincre l'Iran de coopérer davantage sur son programme nucléaire. 

Un accord gazier

Micheline Calmy-Rey, la ministre suisse des affaires étrangères en visite à Téhéran, a participé à la signature d'un accord gazier entre l'Iran et la société privée suisse EGL. Aux termes du contrat, l'Iran s'engage à exporter 5,5 milliards de m³ de gaz par an pendant 25 ans vers l'Europe par le gazoduc Trans Adriatique Pipeline (co-construit par EGL et StatoilHydro).

Le montant du contrat a été gardé secret, mais il s'agit encore d'un contrat de type Buy-Back qui permet aux mollahs de vendre le gaz iranien très en-dessous des prix du marché. Le Jérusalem Post a évoqué le chiffre de 18 milliards d'euros alors que Shana, le site d'information de la compagnie pétrolière iranienne, laisse entendre que le montant serait plutôt de 13 milliards de dollars.

Le chiffre de Jérusalem Post est plutôt fantaisiste puisque dans ce cas les suisses auraient acheté les 1000 mètres cube de gaz (1Gm³) au prix incroyable de 200 dollars, c'est-à-dire plus cher que les cours actuels. En revanche, le second montant paraît plus réaliste puisqu'il correspond à 95 dollars pour 1Gm³. Ce tarif qui correspond à 75% du prix du marché est néanmoins bien inédit pour les mollahs qui ont toujours vendu le gaz iranien au dixième voire au vingtième de sa valeur.

La capacité de transport du Trans Adriatique Pipeline étant dans un premier temps de 10 milliards de m³ par an, puis rapidement de 20 milliards de m³ par an, il est fort possible que les suisses aient accès pour le même prix fixe de 13 milliards de dollars, à 20 milliards de mètres cube annuel de gaz au lieu des 5,5 milliards de mètres cube annoncés par le contrat. Cette hypothèse est compatible avec le contrat buy-back et elle est d'autant plus plausible que le gaz en question doit provenir du gisement Pars Sud qui a d'importantes capacités.

Téhéran aurait pu signer ce contrat directement avec les directeurs d'EGL, mais il a tenu à impliquer Micheline Calmy-Rey, la ministre suisse des affaires étrangères afin d'envoyer un message aux pays européens qui n'investissent plus dans le

secteur gazier iranien. L'annonce de la signature a immédiatement fait réagir les européens !

A la veille de l'arrivée de Calmy-Rey à Téhéran, Javier Solana, le haut représentant pour la politique étrangère de l'UE a déclaré que le contentieux nucléaire ne devait pas faire oublier que l'Iran est fondamental pour le succès de Nabucco, le pipeline européen qui est censé remettre en cause l'hégémonie de la Russie dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe.

Très précisément, Solana a parlé de l'Iran comme un élément fondamental dans l'itinéraire de Nabucco. En clair ceci sous-entend que le Nabucco peut s'arrêter en Iran au lieu d'aller jusqu'en Asie Centrale, ce qui reviendrait à faire de l'Iran le prochain fournisseur de gaz à l'Europe à la place de la Russie.

Comme nous l'avions dit dans notre première analyse à propos de ce contrat, on peut dire que les mollahs ont bien visé en s'adressant à des compagnies secondaires comme EGL ou encore la compagnie brésilienne Petrobras, courtisée la semaine dernière. L'Europe s'agite pour rappeler aux mollahs qu'elle peut faire mieux que les autres.

Cependant, l'Europe a un très gros problème aux allures de casse-tête chinois, cette promesse de faire de l'Iran le principal fournisseur de gaz à l'Europe est l'une des clauses de l'offre incitative faite par les Etats-Unis et ses alliés à l'Iran en échange d'une suspension de ses activités nucléaires. Par principe l'Europe ne peut renoncer à la condition préalable de suspension de l'enrichissement pour aller discuter business ou gaz avec les mollahs.

Les mollahs ont donc réussi à inverser les rapports de force avec l'Europe en offrant le marché gazier iranien à des compagnies non-européennes. Leur objectif est d'obtenir la fin des sanctions ou mieux encore une reprise des négociations sur le nucléaire sans aucune condition préalable ; ce qui est encore pire puisqu'une telle reprise remet en cause l'autorité du Conseil de Sécurité.

Le régime des mollahs sort donc gonflé à bloc de cette visite de Calmy-Rey à Téhéran. Il laissera mijoter les européens pour obtenir le maximum de concession !



Nicolas Sarkozy : L'Iran met la sécurité de l'Europe en jeu

Agence France Presse - A l'occasion de la mise à l'eau du 4e sous-marin nucléaire, Nicolas Sarkozy a donné les axes de sa politique de défense.



Il a estimé que la sécurité de l'Europe "est en jeu" parce que certains pays, notamment l'Iran, "développent à marche forcée des capacités balistiques".

"Chacun doit être conscient aujourd'hui que les missiles nucléaires de puissances même lointaines, peuvent atteindre l'Europe en moins d'une demi-heure", a affirmé le chef de l'Etat à l'occasion de la présentation à Cherbourg du Terrible, dernier né des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins français.

"Aujourd'hui, seules les grandes puissances disposent de tels moyens. Mais d'autres pays en Asie ou au Moyen-Orient développent à marche forcée des capacités balistiques", a-t-il ajouté.

"Je pense en particulier à l'Iran", qui "accroît la portée de ses missiles alors que de graves soupçons pèsent sur son programme nucléaire", a précisé M. Sarkozy, jugeant que "c'est bien la sécurité de l'Europe qui est en jeu".

Le président de la République, au cours de ce premier discours "phare" sur la défense, a aussi annoncé la réduction "d'un tiers" de la composante aéroportée (avions, missiles) de la force de dissuasion nucléaire française. Il a proposé l'ouverture immédiate de négociations sur un traité d'interdiction des missiles sol-sol de portée courte et intermédiaire



Confirmation de la validité des résultats contestés à Téhéran

AFP, Téhéran, 31 mars - L'organe de contrôle des élections iraniennes a confirmé la nette victoire des conservateurs aux législatives à Téhéran, ignorant les appels des réformateurs pour un nouveau décompte des voix, ont rapporté les médias lundi.

Le Conseil des gardiens de la Constitution, organe dominé par les conservateurs qui a le dernier mot concernant les résultats du scrutin, a validé les résultats du scrutin du 14 mars, où les conservateurs ont raflé la grande majorité des sièges pour lesquels un second tour n'est pas requis.

"La validité des huitièmes élections parlementaires dans 36 autres régions a été confirmée", a déclaré le porte-parole du Conseil des gardiens, Abbas Ali Kadkhodaei, en précisant que Téhéran en faisait partie.

A Téhéran, 19 conservateurs ont été élus au premier tour (sur 30 sièges), selon les résultats définitifs. Vingt-deux candidats éligibles, dont des réformateurs, se disputent les 11 sièges restant au second tour, le 25 avril.

Au total, quatre-vingt six sièges sont encore à pourvoir sur les 290 du Parlement. Les conservateurs espèrent remporter 75% des sièges du parlement, face aux réformateurs.

Selon la loi, un candidat doit recueillir 25% des suffrages exprimés pour être élu au premier tour. Ceux qui ne recueillent pas ce pourcentage se disputent les sièges vacants lors d'un second tour. Les réformateurs, déjà très affaiblis après l'invalidation de plusieurs centaines de leurs candidats avant le scrutin du 14 mars, avaient contesté les résultats à Téhéran et appelé à un nouveau décompte des voix.

L'ancien président Mohammad Khatami et le chef du parti de la Confiance nationale, l'ex-président du Parlement Mehdi Karoubi, avaient fait cette demande dans une lettre adressée au Conseil des gardiens de la Constitution. Selon M. Kadkhodaei, le Conseil des gardiens a jusqu'à présent confirmé la validité des résultats du scrutin dans plus de 130 des 200 régions à travers le pays.




L'Iran n'est pas un Etat de droit!

République Islamique d'Iran emprisonne et torture des dizaines d'étudiants

Le régime inhumain des mollahs torture des dizaines de militants étudiants emprisonnés pour avoir participé à des protestations. Payman Piran, Saïd Feizollah-Zadeh, Abolfazl Jahandar, Saïd Derakhchandi et Missaq Yazdan-Nejad se trouvent parmi les détenus.

Ils ont été soumis à la torture et d'autres châtiments dégradants dans la sinistre prison d'Evine ces dernières semaines. Piran a eu une épaule, une jambe et le nez brisés sous les coups en prison.


Les gardiens l'ont souvent passé à tabac dans un style qui ressemble à celui d'un gang. Les agents du ministère du Renseignement ont menacé sa famille par téléphone en Suède de ne pas révéler la situation de leur proche en Iran si elle voulait le revoir vivant. Il y a 65 étudiants constamment sous la torture dans les prisons en Iran, à Téhéran comme en province. 

Un jeune pendu pour le premier jour du printemps

Jeudi, 24 mars 2008 un jeune a été conduit à la potence pour un homicide présumé qu'il aurait commis à l'âge de 17 ans, dans la ville centrale d'Ispahan, selon les sources de la Résistance.

C'est tout à fait sans précédent de pendre un prisonnier en Iran le premier jour du printemps, date qui coïncide avec le Nouvel An traditionnel. Cependant, le régime des mollahs redouble de cruauté et de meurtre de sang-froid.


Selon le code pénal des mollahs, la seule façon d'éviter la peine de mort pour un homicide est de payer le prix du sang aux survivants des victimes. Cependant si la famille de la victime n'est pas d'accord, l'exécution se fera comme prévu. Des dizaines d'adolescents attendant leurs exécutions dans les prisons iraniennes.

À l'heure actuelle, on compte 75 mineurs dans le quartier des condamnés à mort en Iran, selon les organisations internationales. 

la population Iran de nouvelles mesures de répression


Le général Ismail Ahmadi-Moghadam, commandant des Forces de sécurité de l'Etat (FSE), a menacé la population de nouvelles mesures de répression pour la nouvelle année iranienne. Il a souligné que non seulement "elles [les mesures de sécurité] sont irréversibles", mais aussi que le "renforcement du plan de sécurité publique" continuera "jusqu'à un point de non-retour".

Le soi-disant "renforcement du plan de sécurité publique" a été introduit en avril dernier pour écraser des émeutes. Les arrestations massives de centaines de milliers de femmes et de jeunes sous prétexte d'infraction au code vestimentaire et la chasse aux "voyous et hooligans" a suivi. Durant la même période, plus de 300 prisonniers ont été envoyés à la potence.

Dans un discours à Paveh, ville de l'ouest de l'Iran, le 26 mars, Ahmadi-Moghadam a souligné qu'en "utilisant la présence ouverte et secrète de la police; la multiplication des patrouilles de police et des commissariats; l'installation de système de contrôles dans les postes de police; des contrôleurs qui opèreront à couvert", ces nouveaux plans seront mis en oeuvre en cette nouvelle année, a annoncé l'agence de presse officielle iranienne, IRNA. 

Protestation contre le maintien en détention d'un syndicaliste

Selon des informations de la ville kurde de Sanandaj dans l'ouest de l'Iran, Mahmoud Salehi, représentant du syndicat des boulangers de Saghez, une ville voisine, est maintenu en détention bien qu'il ait fini de purger sa peine. Il est actuellement en grève de la faim à la prison de Sanandaj pour protester contre son incarcération.

Ces deux derniers jours, des syndicalistes, des étudiants et des personnes de toutes les couches sociales des villes de Sanandaj, Kamyaran et Paveh se sont rassemblés devant le siège judiciaire de la province pour appeler à la libération de M. Salehi. Il souffre d'une maladie rénale qu'il a contractée en prison et se trouve dans un état critique. M. Salehi avait été arrêté pour avoir défilé le 1er mai à Saghez et condamné à un an d'emprisonnement. 

Le nombre d'exécutions en Iran a presque doublé

Rapport annuel 2007 du Royaume-Uni - Le rapport annuel 2007 des droits de l'homme du ministère britannique des Affaires étrangères a été publié mardi 25 mars. On peut y lire qu'en Iran « les graves violations des droits de l'homme se sont poursuivies et on a assisté à une détérioration significative dans certains des principaux domaines de préoccupation, y compris une augmentation inquiétante et rapide du nombre d'exécutions ».

« Le nombre total d'exécutions en Iran augmente d'année en année. L'Iran est juste derrière la Chine (dont la population est 15 fois plus nombreuse qu'en Iran) en termes de nombre total d'exécutions. Amnesty International estime que l'Iran a exécuté un total de 177 personnes en 2006, une nette hausse et presque le double du total de l'année précédente, qui était de 94. Il y a eu environ 300 exécutions en 2007, y compris l'exécution d'au moins quatre délinquants mineurs », dit le rapport.

« Des informations indiquent que des adolescents sont maintenus en prison jusqu'à ce qu'ils atteignent 18 ans, puis la sentence est exécutée.

« Selon le Rapporteur Spécial de l'ONU sur les Exécutions Extrajudiciaires, Sommaires ou Arbitraires, plus de 70 délinquants mineurs sont dans le quartier des condamnés à mort en Iran.

« L'Iran continue à nier à son peuple le droit d'exprimer son opinion librement et pacifiquement et les restrictions ont augmenté ces 18 derniers mois. La censure s'est poursuivie dans les principaux médias.

« Internet reste une cible des restrictions du gouvernement qui bloque l'accès à beaucoup de blogs et de sites Web (publiant souvent des nouvelles et des commentaires critiques). Au début de 2007, la vitesse de connexion à Internet a été ralentie, pour probablement limiter l'accès aux sites Web étrangers et à des services Internet audiovisuels. Une tentative a été faite pour que tous les managers de sites Web et les blogueurs

fassent enregistrer leurs sites dans une agence du gouvernement.

« Il y a eu une répression alarmante de toute les formes de protestation organisée, que ce soit des enseignants exigeant de meilleurs salaires, des militantes féministes faisant campagne contre l'inégalité, ou des étudiants protestant pour le droit à la liberté d'expression. Un certain nombre d'étudiants de l'université Amir de Téhéran ont été arrêtés en mai et juin 2007.

« Une campagne de sécurité publique du gouvernement s'est déroulé pendant les mois de l'été. « Il y a eu des milliers de procès verbaux de la police et un certain nombre de personnes ont été arrêtées et poursuivies en justice. Les contrevenants ont été particulièrement mal traités par la police. Plusieurs l'ont considéré comme une violation des droits individuels. « L'inégalité et la discrimination sexuelles sont répandus et perpétués par les structures constitutionnelles de l'Iran.

« Malgré son adhésion à l'Organisation internationale du travail et bien qu'il soit un Etat membre de la Convention Internationale sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels et de l'ICCPR, qui protègent tous deux le droit de former et d'adhérer à des syndicats, le mouvement des droits du travail en Iran a subi des restrictions semblables sur la liberté d'expression.

« Les syndicats indépendants et les grèves sont interdits. Entre mars et mai 2007, un grand nombre d'enseignants en Iran ont mené des grèves et des manifestations pacifiques à travers tout le pays en faveur d'un nouveau système de versement des payes qui améliorerait la sécurité de l'emploi et des salaires (plus de la moitié des enseignants vivent sous le seuil de pauvreté). Des centaines ont été arrêtés à Téhéran, Ardebil, Hamedan et Kermanschah pour avoir participé à ces protestations.

« Les châtiments cruels et inhumains comme le fouet, la lapidation et l'amputation restent dans les codes de la loi. Au moins sept personnes reconnues coupables de vol ont été amputées à Machad, Zahedan et Kermanschah. »



- Le régime islamique iranien actuel a créé à travers des discriminations des nouvelles Classes sociales pour perpétuer sa dictature. Le mouvement de délivrance du peuple Iranien essaie de combattre cette politique, qui elle-même met de nombreuses barrières pour empêcher ce combat. Si toutefois ce combat avec l'aide de l'unité du peuple va aboutir, le régime actuel de l'Iran va être archivé dans l'histoire. La destruction du régime islamique est la seule solution pour avoir un pays démocratique en Iran
- Le sort de l'avenir de l'Iran repose entièrement dans les mains du peuple iranien; et non pas dans celles des puissances occidentales qui interviennent habituellement dans les affaires intérieures des pays du tiers monde. Dans le cas d'une intervention étrangère ces Puissances vont être confronté au peuple iranien.
- En conséquence nous condamnons toute sorte d'intervention militaire, nous nous défendons de toute violation territoriale et de toute politique expansionniste occidentale.

Directeur:
Exekutivkomitee
Chefredakteur:
Aghil Jafari

Redaktion
Sahar Abdollahi, Mina Yazdizadegan

La radio voix de la résistance

Un programme de l'association démocratique pour des réfugiés (ADR)

www.nedaye-moghavemat.ch



www.k-d-panahandegan.org
info@k-d-panahandegan.org

L'adresse :
 Postfach 3562
 Zürich 8021

Téléphone: +41-079 402 64 09
 +41-078 842 85 25
 Téléfax : +41-043 535 61 59
 Poste Compte : 87- 441728 – 5

Les représentants des ADR en Suisse et dans l'étranger

Pour prendre contact avec l'association et donner des informations sur la situation des requérants d'asile en Suisse et pour devenir membre de l'association, contactez nous par E-mail ou par téléphone

Canton de Zurich	Mehrzaad Kheilili	0788428525
Canton de Berne	Ahmad Reza Binandeh	0797162209
Canton de Soleure	Ali Nazariyan	0794708119
Canton de Bâle	Arsalan Panahi	0793877347
Canton de Zoug	Herar Zadoorian	0765215951
Canton de Lucerne & Schwytz	Leila Mohammadgholikhani	0786742510
Canton de St. Gall	Sadegh Enshai	0763318965
Canton de Tessin	Naser Tavakoldust	0765456540
Canton de Argovie	Arash Egbali	0788306768
Canton de Schaffhouse	Fouad Jahani	0764022343
Canton de Grisons	Mohammad Reza Gholampour	0763047542
Canton de Uri	Moslam Yusafi	0788585072
Canton de Neuchâtel	Rahim Karami Abassabadi	0787613780
Canton de Valais	Hossein Kordinejed	0788494559
Canton de Vaud	Hossein Amir Far	0788392774
Canton de Fribourg	Mohammad Zolali	0786566719
Canton de Genève	Majid Mohseni	0764101426
Canton de Obwald	Abolghasem Faragollah	0763964432
Section en France	Mohammad Daizadeh	0033631279527

L'Iran n'est pas un Etat de droit!